



Crots Avenir

Journal d'Informations Communales

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Conseil Municipal

22 octobre 2015
10 décembre 2015

Réalisations

Fleurissement
Préparation terrain
Pont de Clos Joubert
Lampadaires plage
Illuminations
Ralentisseur aux Moulins
Route de Beauvillard

Manifestations

11 novembre
Sapins et illuminations
Repas de Noël des Ainés
L'Hermione
Noël à Crots
Vœux du Maire

Des nouvelles des Associations

Amicale Philatélique
Club du temps libre
Animation du Village
Parents d'élèves
Bibliothèque
Kung Fu Wushu

Abbaye de Boscodon

Projets

Skate Park, terrain multisports
Eglise St Laurent
Musée de la Charcuterie
Zone touristique
Lotissement St Jean
La Cure de ST Jean
Agrandissement cimetière
Tableau Martyr de St Laurent
Propriété Serres / Espace Morgen

Dernières Brèves

Infos Crots Pratique
Pompiers
Etat Civil

On l'appelait mignonne



Photo : René Conraud

Le mot du Maire



Chères Crétorines, chers Crétorins,

Un automne particulièrement doux, un hiver qui est arrivé tard avec une appréhension qui montait pour les saisonniers et les responsables des stations de ski de l'Embrunais. Enfin la neige est arrivée, nos employés communaux font le maximum, comme chaque année, pour nous faciliter la vie.

L'année 2015 a été particulièrement terrible, avec les attentats de Paris, 130 morts et des centaines de blessés, l'intolérance, le terrorisme, l'exclusion, la peur...

La création de la nouvelle intercommunalité autour du lac de Serre-Ponçon est au programme en 2016, avec la fusion des communautés de communes de l'Embrunais et du Savinois et l'arrivée probable des communes de Chorges, Rousset et Pontis. Nous serons définitivement fixés en mars après la réunion de la CDCI dont je fais partie.

Pour ce qui est de nos projets communaux, ils avancent. Les financements, je l'espère, seront au rendez-vous, malgré nos inquiétudes en matière de baisse des dotations de l'état.

Un lotissement va voir le jour à Saint Jean avec la création de 6 lots : cela permettra d'accueillir de nouvelles familles et de conforter les effectifs de l'école.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes et vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 et surtout une bonne santé !

Jean-Pierre GANDOIS

Edition n°24

Janvier 2016

Mairie de Crots — 04.92.43.13.05 — mairie.crots@wanadoo.fr

Place des Ballerins / 05200 Crots

Conseils Municipaux

Conseil Municipal du 22 octobre 2015

Convention de remboursement des frais de personnel SIVU Les Loulous/Commune

La Commune met du personnel à disposition du SIVU Les Loulous pour assurer le fonctionnement de ses activités périscolaires et extrascolaires et le SIVU propose également une mise à disposition de son personnel pour la Commune en cas d'indisponibilité d'un agent. Le SIVU a élaboré une convention reprenant cet accord et définissant les conditions de remboursement des frais de personnel. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette convention.

Souscription Fondation du Patrimoine pour les travaux de l'église St Laurent

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude de réhabilitation de l'église St Laurent a été menée en 2014 et qu'un dossier de demande de subvention est en cours pour les frais de maîtrise d'œuvre. Les travaux devraient être programmés en 2016/2017. Vu la baisse des dotations de l'Etat, le Maire propose d'ouvrir une souscription via la Fondation du Patrimoine en vue des travaux de restauration. La Fondation prélevera 3 % de frais de gestion sur les dons qui doivent atteindre dans la totalité au moins 5 % du montant HT des travaux. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'ouverture d'une souscription par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.

Décision modificative n° 1-2015 Budget principal – compte dépôts et cautionnement

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de réajuster le budget principal 2015 et plus précisément d'augmenter les crédits de 2 000 € sur le compte 165, la prévision de restitution de caution étant insuffisante suite aux résiliations de baux communaux (gîte de la Draye et décès de Mme Bernard). Le Conseil décide à l'unanimité de procéder au vote de virement de crédit tel que présenté.

Extension des services à IT 05 pour l'eau potable

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 19 décembre 2013, le Conseil Municipal avait décidé d'adhérer à IT 05 pour l'ensemble des prestations hors eau et assainissement. IT 05 est une agence départementale chargée d'apporter aux collectivités qui le demandent une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. Il serait maintenant intéressant pour la Commune d'adhérer au SATEP (Service Assistance Technique Eau Potable), notamment pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'étendre l'adhésion à IT 05 à partir de janvier 2016 pour l'eau potable.

Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme du 18 juillet 2011

Considérant que la zone UC interdit en son article 1 les occupations du sol par les villages de vacances et les parcs résidentiels de loisirs alors même que le centre de vacances Odel Var se situe sur cette même zone, et que cela constitue une erreur matérielle et considérant la nécessité de reconstruire les emplacements réservés, Monsieur le Maire propose au Conseil d'engager une procédure de modification simplifiée du PLU afin de procéder auxdites rectifications. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le lancement d'une procédure de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme modifiant les emplacements réservés et la rédaction de l'article UC1 du chapitre 4, fixe les modalités de publicité de cette procédure (mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée et d'un registre permettant de formuler des observations, affichage, transmission du dossier aux personnes publiques associées) et charge le Maire de signer tous documents y afférent.

Mise en place d'un compteur de production à la source du Lauzerot

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers le dossier de demande de subvention pour la reprise d'un réseau d'adduction d'eau potable ainsi que les travaux de traitement de la source du Lauzerot. La source doit obligatoirement être équipée d'un compteur de production afin de se mettre en conformité. A l'unanimité, le Conseil accepte la mise en place d'un compteur de production à la source du Lauzerot.

Tarifs cantine scolaire au 1^{er} décembre 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier en date du 22 juillet 2015, l'hôpital d'Embrun a informé la Mairie de l'augmentation du prix du repas de 0,15 € à compter du 1^{er} septembre 2015, soit 6,50 € par repas. Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 1 abstention, décide de répercuter cette hausse à partir du 1^{er} décembre 2015. Les nouveaux tarifs sont donc les suivants : 5,50 € pour un enfant ; 4,95 € pour deux enfants ou plus d'une même famille ; 6,50 € pour les enfants domiciliés hors Commune. Le Maire rappelle que la différence reste à la charge de la Commune.

Voirie communale 2015, programme 2015

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le programme de voirie communale 2015 a été retenu et est subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 12 795,29 € de subvention pour un montant de travaux de 31 988,20 € HT selon une proposition de dépense de 39 439,72 € HT. Les travaux vont concerner les voies suivantes : Descente de Bouvatière (sur 15 mètres linéaires), Les Moulins (création d'un dos d'âne) et Beauvillard (sur 500 mètres linéaires).

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la subvention du Conseil Départemental ainsi que d'engager les travaux énoncés.

Conseil Municipal du 10 décembre 2015

Intercommunalité – Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Maire rappelle que le Préfet a défini un projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Le schéma impacte la Commune de Crots, en proposant la création d'une nouvelle communauté de Communes « autour du lac de Serre-Ponçon » rassemblant 17 communes et 15 555 habitants. En outre, le schéma prévoit la dissolution du SMICTOM de l'Embrunais-Savinois et du Syndicat d'Eclairage Public Embrunais-Savinois en 2017 (SyEP) ; la dissolution du SIVU eau potable de l'Embrunais en 2020. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet présenté par le Préfet, est favorable à l'intégration de la Commune de Pontis dans la nouvelle intercommunalité, sous réserve de son intégration préalable à la Communauté de Communes du Savinois-Serre-Ponçon et de l'avis favorable du Préfet des Alpes de Haute Provence, demande au Préfet de ne pas prononcer la dissolution du SyEP avant la fin d'exécution des travaux programmée, au plus tard au prochain renouvellement des Conseils Municipaux.

Modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Embrunais

Monsieur le Maire expose que suite au changement de locaux de la Communauté de Communes, il est nécessaire de modifier le siège social qui se trouve donc maintenant 6 Impasse de l'Observatoire à Embrun. Les statuts doivent également être modifiés en ce qui concerne les compétences relatives à la voirie communautaire et aux voies d'intérêt communautaires. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes tels que présentés ci-dessus.

Tarifs camping municipal 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les dates d'ouverture du camping municipal du 2 avril au 30 novembre 2016 ainsi que les tarifs.

Vente d'une partie de parcelle à Gandelli-Bennett (annule et remplace la délibération n° 46/2015)

A l'unanimité, le Conseil approuve la vente de 3 117 m² prélevés sur la parcelle B.2494 pour un montant de 18 € le m² (hors frais de notaire supportés par les acquéreurs).

Vente d'une partie de parcelle à M. Brembati

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette vente de 255 m² au prix de 18 € le m² (hors frais de notaire supportés par l'acquéreur).

Tarif adhésion au Bureau du Tourisme (avant à la délibération n° 18/06/10 du 03 juin 2010)

Il propose de fixer à 50 € le montant de l'adhésion. Cette adhésion impliquerait une publicité sur les supports de communication du bureau du tourisme. A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ce tarif pour l'année 2016.

Convention avec la Routière du Midi fixant la contribution spéciale pour dégradation de la voirie

Dans le cadre des travaux d'entretien du torrent de Boscodon, la Routière du Midi va être amenée à évacuer les matériaux extraits du torrent en empruntant les voies communales et chemins ruraux, entraînant une usure anormale de ceux-ci. Il convient donc de signer avec cette Société une convention de contribution spéciale pour dégradation de voirie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette convention et autorise le Maire à la signer.

Convention relative à la mise en place d'un Projet EDucatif Territorial (PEDT)

Le Maire indique au Conseil que le SIVU Les Loulou's a élaboré un projet éducatif territorial (PEDT) pour les enfants scolarisés dans les écoles de Baratier, Châteauroux, Crots, Saint André d'Embrun et Saint Sauveur dans le prolongement et en complémentarité du service public de l'éducation. Il convient maintenant de signer une convention avec le SIVU qui détermine les modalités d'organisation des activités périscolaires mises en place dans le cadre de ce projet. Le Conseil Municipal approuve cette convention à l'unanimité et charge le Maire de la signer.

Projet Espace Morgan/propriété Serres – crèche – salle multi activités et bâtiments communaux – Plan de financement

Monsieur le Maire informe le Conseil que les coûts du projet Espace Morgan/propriété Serres comprenant la réalisation d'une micro-crèche, d'une salle multi activités, la transformation de la salle des fêtes en une bibliothèque, une agence postale et un bureau du tourisme, et la réalisation d'une chaudière pour l'ensemble ont été affinés et arrêtés. Le montant HT des travaux se monte à 1 633 000 € auquel il convient de rajouter 140 000 HT d'honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la tranche conditionnelle relative au suivi de ces travaux, portant le montant global du projet à 1 773 000 € HT. Il indique également que lors de la phase d'étude, il a été décidé de ne plus intégrer la rénovation de la maison Serres en salle des associations et appartements communaux mais de traiter ce bâtiment à part. Monsieur le Maire propose de déposer une demande d'aides financières auprès de l'Etat à hauteur de 30 % du total HT des travaux, soit 531 900 € ainsi qu'auprès de tous les partenaires financiers, sans que le montant total des subventions ne dépasse 70 % du montant total des travaux, induisant un autofinancement de 30 %. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet présenté ainsi que le plan de financement et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Concours du Receveur Municipal – Attribution d'indemnité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à M. Alain Jacquet l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 273,04 €.

Réalisations

Fleurissement de la Toussaint

En mémoire de nos disparus, un bel effort a été fait sur le fleurissement des cimetières et de la commune.



Préparation terrain propriété Serres / Espace Morgon

Dans le cadre du projet de la propriété Serres, les agents communaux ont préparé le terrain en vu des futurs travaux (élagage, nettoyage, abattage d'arbres morts...).



Le Pont de Clos Joubert rénové

Il passe au-dessus du torrent de l'Infernet, à 1200 mètres d'altitude. Accessible par la route forestière des Plates, à deux kilomètres de l'abbaye de Boscodon, le pont de Clos Joubert a récemment été rénové. Diagnostiqué en mauvais état par l'agent patrimonial Jean-Marie Bournat, l'Office National des Forêts (ONF) a missionné trois ouvriers de son agence de travaux pour trois semaines. Le chantier s'est déroulé fin octobre et début novembre. Situé en forêt domaniale, le nouveau pont en mélèze local a été financé par l'ONF.



Lampadaires plage de Chanterenne

Dans le cadre du réaménagement de la zone touristique de Chanterenne, un premier travail a consisté à installer de nouveaux lampadaires. L'éclairage ainsi fait donne encore plus d'attrait pour les soirées d'été.

Illuminations

Le 5 décembre 2015, les habitants ont pu apprécier les illuminations de Noël mises en place par le personnel communal. Cette année, un bel effort a été fait au niveau de la façade de la mairie.



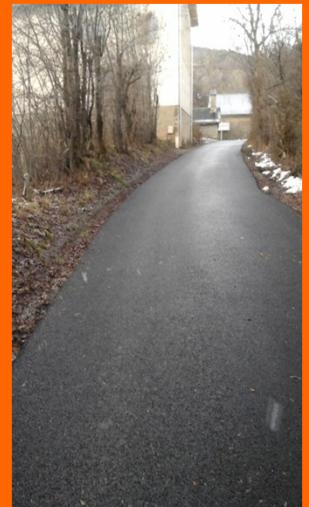
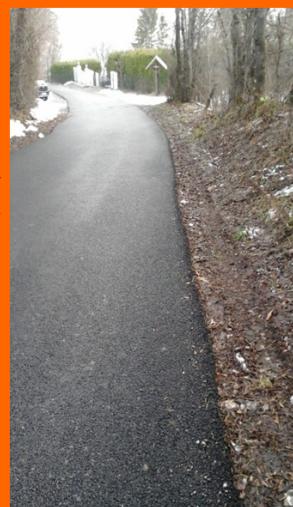
Ralentisseur aux Moulins

Un ralentisseur a été installé aux Moulins. Ce dernier permet de sécuriser la zone, zone fréquentée notamment par une douzaine d'enfants scolarisés à l'école de Crots et qui prennent le ramassage scolaire. L'abri bus est en cours d'installation sur la petite place.



Route de Beauvillard

La route de Beauvillard a été complètement réhabilitée et des can-délabres ont également été installés. Ces travaux rendent la traversée du hameau plus rassurante et plus agréable. Les réseaux secs ont également été enfouis.



Les Manifestations

Cérémonie du 11 novembre

Une assistance nombreuse et recueillie a tenu à célébrer, au monument aux morts du village, l'armistice de 1918 qui mettait enfin un terme à des années de barbarie, qui coûta, au village, la vie à 49 valeureux patriotes du pays. Messages, sonneries et dépôts de gerbes devaient constituer l'essentiel de ce pieux rassemblement.



Distribution des sapins et illuminations

La municipalité de Crots entretient une tradition qui perdure depuis des décennies, en offrant des sapins aux familles Crétorines, quelques semaines avant Noël. Cette année, 50 sapins ont pu être coupés dans la forêt communale du village, par un agent de l'ONF, assisté des employés municipaux. Il ne s'agit pas d'une coupe au hasard mais uniquement des sapins qui empêchent les autres de pousser. Le samedi 5 décembre, dans les jardins de la propriété Serres, les sapins ont été distribué aux familles. A 18 heures, l'illumination du village a donné le coup d'envoi aux festivités et les villageois se sont ensuite regroupés dans la salle des fêtes pour le verre de l'amitié offert par la municipalité .



Repas de noël des aînés



La municipalité, comme tous les ans en fin d'année, a réuni ses vétérans autour d'une bonne table. Ils étaient plus de 80, le mercredi 9 décembre, à la salle des fêtes, pour partager le menu de noël concocté et servi par l'équipe du Restaurant Pierrot et Fils. Un duo de comédiens a mis l'ambiance, sur scène et dans la salle, enchaînant chants et pitreries.

Gwendoline Féral raconte son voyage à bord de l'Hermione

Gwendoline Féral vient de Chorges, elle a 25 ans. Tout juste diplômée comme technicienne forestière, elle vient de quitter les Hautes-Alpes pour un poste dans la Creuse. Avant son départ, la bibliothèque de Crots a convié la jeune femme à raconter aux Crétorins son périple à bord de l'Hermione. Car Gwendoline a fait partie des 150 volontaires retenus pour refaire, l'été dernier, le voyage historique de Lafayette en Amérique à bord du célèbre navire. Le départ a eu lieu le 18 avril, pour plus de quatre mois de voyage transatlantique, aller et retour. Les 150 volontaires étaient divisés en trois groupes de 50 qui se sont relayés sur trois étapes du voyage. Gwendoline faisait partie du groupe de retour. Le voyage fut « difficile, mais passionnant. Le retour était mouvementé. Nous avons été confrontés à des tempêtes. La vie à bord était confinée, mais bien organisée. » La jeune fille retiendra de cette épope « l'aventure humaine avant tout, une façon de voyager unique et inédite. »



Noël à Crots

Les animations de ce samedi 19 décembre ont permis aux petits, comme aux grands, de passer de jolis moments. L'Association d'Animation du village a invité des jeunes animateurs, des chanteurs et des musiciens. A 14 heures les membres d'Euroscope ont ouvert les festivités avec du maquillage, de la sculpture sur ballons et bien d'autres animations. A 16 heures, les friandises ont été distribuées en échange d'un dessin sur le thème « Raconte-moi Noël ». A 16h30, c'est le groupe de Christine et Simon qui a mis l'ambiance avec une interprétation de chansons d'aujourd'hui piochées dans la variété nationale et internationale. À 18h30, le groupe « Les Mandoles » a enchaîné avec des musiques et chansons italiennes et napolitaines pour un voyage autour du monde. La journée s'est clôturée à 19h30 lorsque les participants ont partagé le verre de l'amitié autour d'un vin chaud offert par la municipalité.



Les vœux du Maire

De très nombreux Crétorins ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour la présentation des vœux le 13 janvier.

Ayant obtenu les subventions du conseil départemental et du conseil régional, « le projet d'un skate-park et d'un terrain multisports va enfin sortir des cartons », a annoncé le maire Jean-Pierre Gandois, lors de la présentation de ses vœux, à la population, mercredi 13 janvier. Ces terrains permettront à nos jeunes de pratiquer le sport. Nos élèves pourront y accéder également.

Les anciens, de leur côté attendent la réalisation d'un projet qui devrait voir le jour au début de l'été, celui du musée de la Charcuterie. Avec l'appui de la communauté de communes, la petite structure déjà existante, menée par une association locale, devrait s'agrandir et se délocaliser dans des locaux plus appropriés au cœur du village, à côté de l'école.

« On prévoit aussi la réhabilitation de l'église Saint-Laurent, patrimoine historique du village, et l'extension du cimetière. »

Concernant la propriété Serres, le projet se précise. Le terrain et la maison, acquis par la commune en 2012 pour 295000 €, se situent à l'arrière de la mairie. « Nous allons créer une salle multi activités de 300 m² et une crèche de 100 m² sur le terrain. Deux appartements seront aménagés dans la maison déjà existante. Et dans l'actuelle salle des fêtes, nous installerons une bibliothèque médiathèque, l'agence postale communale et le bureau du tourisme. » Cela permettra de concentrer les services municipaux sur un même site.

Côté hameaux, Saint-Jean verra la réhabilitation des deux logements de la Cure, et la création d'un lotissement de six lots, sur des terrains qui vont être viabilisés. « Ces derniers seront vendus aux particuliers, nous permettant ainsi de dégager quelques liquidités pour faire face aux baisses de dotations de l'Etat », précise la maire. Les travaux devraient débuter cette année.

Enfin, au niveau de la zone touristique de Chanterenne, de nouveaux aménagements sont prévus : une piscine, des parkings, du mobilier urbain, une piste cyclable, une signalétique, des améliorations du camping. Pour cela des fonds européens vont être sollicités par l'intermédiaire du Pays SUD.

Sur la plage, un ponton de baignade sera installé, avec le SMADESEP. Tout cela pour délimiter les espaces et permettre aux vacanciers de se baigner en tout sécurité, à l'écart des embarcations.

« La plupart de ces projets verront le jour en 2016 », a conclu Jean-Pierre Gandois. « Certains se feront sur deux ou trois ans, comme l'église et la salle pluriactivités, pour lesquels les plans de financement sont en cours de finalisation. »



Nouvelles des Associations

Amicale Philatélique et Cartophile

L'année 2015 s'est terminée par la journée « Découverte de la Philatélie » et l'année 2016 a commencé avec notre Assemblée Générale le dimanche 10 janvier en matinée : les bilans ont été acceptés à l'unanimité ainsi que les projets pour 2016. Quelques dates sont déjà avancées : réunions mensuelles le samedi à partir de 14h30 les 13 février, 2 avril, 27 août, 5 novembre ; dimanche 12 juin au Foyer de la Draye ; le samedi 5 mars et dimanche 6 mars : « Fête de l'Amicale » avec des expositions sur le thème « Les Jeux Olympiques » (ouverture de la salle des fêtes de 9h à 18h) ; samedi 7 mai de 9h à 18h nous proposons une journée « Découverte de la philatélie », manifestation ouverte à toutes et tous, philatélistes ou non.

La Présidente, Marie-Claire Pansin



Club du temps libre

le 19 novembre 2015 une vingtaine d'adhérents est retournée sur les fauteuils de l'école de conduite. Ces courageux ne se sont pas laissés impressionnés par les bruits de couloirs qui prétendaient qu'à l'issue de cette journée de révision leur permis de conduire leur serait rapidement retiré. Désolé ! Il n'en fût rien et pour tout vous dire tous se sont félicités d'avoir activement participé à la matinée de révision théorique. Puis, dans l'après-midi avoir conduit avec un enseignant bienveillant mais attentif aux petites manies prises au fil des années. Un grand merci à Gérard SOULAN qui, avec son équipe, a su apporter avec beaucoup de pédagogie les réponses aux nombreuses questions posées par les participants et participantes. Il fallait bien se remettre de nos émotions et le repas de fin d'année du 29 novembre au restaurant-hôtel Chalvet a calmé, dans une ambiance détendue et festive, les estomacs. Tout un chacun a pu s'entraîner en vue des futures libations de fin d'année. En ce début d'année, il est encore temps pour les membres du Club du temps libre de souhaiter à leurs concitoyens et concitoyennes Crétorin(e)s leurs vœux et souhaits pour 2016. Le samedi 16 janvier 2016, l'exercice lié à la tenue de l'assemblée générale s'est déroulé à la salle des fêtes puis, nous avons fêté ensemble le plaisir de découvrir cette nouvelle année chez TeuTeu. Crétorins, Crétorines n'oubliez pas en février, le 28 vers 14h30, le loto du Club du temps libre. Nous y travaillons le plus sérieusement.



Le Président, Bernard Goussebayle

Association d'Animation du Village de Crots



Année nouvelle! soit la bienvenue!!!! Nous avons tous plein de nouvelles résolutions, plein de projets, plein de bons sentiments ??? Mais pour les faire aboutir, un long chemin à parcourir. Le remède à l'ennui, c'est la curiosité, la curiosité elle est sans remède !!!! A.A.V.C. et l'ensemble des bénévoles, nous allons essayez de vous mener dans la curiosité , mais ne pas oublier les traditions. Nos animations sont faites pour que l'on se trouve rapproché les uns les autres à discuter entre Crétorins et voisins, ou touristes, ensemble portons un plus à notre beau village. Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe d'animation une excellente année 2016.

Je finirai par deux proverbes : « Hâtons nous aujourd'hui de jouir de la vie ! Qui sait si nous serons demain ! » Jean Racine ; « La bonne volonté raccourcit le chemin. » Proverbe brésilien. Très amicalement,

Le Président, Jean-Noël Bonardi

Association des Parents d'élèves

Comme chaque année l'APE met tout en œuvre pour récolter des fonds afin de financer, pour tout ou partie, des sorties, du matériel pour les projets de l'école. Cette fin d'année a été très mouvementée ! Tout d'abord avec la participation à l'expo CROTS D'AVANT, avec la vente de gâteaux, puis notre 1ère foire aux jouets qui a eu lieu le dimanche 15 novembre (un grand succès pour cette première) avec des centaines de jouets à vendre. Nous avons ensuite participé à la confection de paquets cadeaux lors des weekends d'ouverture de SUPER U durant tout le mois de décembre. Cette fin d'année fut aussi marquée par la venue du père Noël le mercredi 16 décembre à la salle des fêtes du village. Nous avons organisé des séances photos avec les plus petits à ses côtés, ainsi qu'une distribution gratuite de friandises pour tous les élèves de l'école. Pour finir l'APE, avec les maîtresses et les élèves, ont organisé leur traditionnel marché de Noël (vente de crêpes, vin chaud, soupe maison, décos de Noël, biscuits....). Nous avons profité de ce rendez vous pour effectuer le tirage au sort de notre grande tombola. Plus d'une cinquantaine de lots a fait la joie des grands et des petits. Nous tenons d'ailleurs à remercier encore une fois tous nos partenaires et les commerçants qui nous ont offert des lots. Pour cette nouvelle année 2016 d'autres projets vont voir le jour afin de poursuivre notre récolte de fonds. Nous ne manquerons pas de vous informer de nos manifestations. En attendant toute l'équipe de l'APE vous souhaite une très belle et heureuse année 2016 et remercie encore tous les parents et les gens du village pour leur participation et leur aide qui contribue et contribuera encore, nous l'espérons, à la pleine réussite de nos manifestations.



La Présidente, Sylvine Bonnaffoux

Bibliothèque

L'Hermione et l'Ours en pétard

La nouvelle année nous amène son manteau neigeux et comme le dit un certain dicton "à la Saint-Siméon, la neige et les tisons". Si la neige est tombée ce ne fut point le cas en décembre où nous avons organisé deux manifestations qui auront eu leur petit succès. Mais le succès même s'il est agréable n'est pas notre sacerdoce quand on est bénévole à la bibliothèque de Crots, et peut-être même ailleurs, mais c'est bel et bien pour que le public et l'intervenant se rencontrent, tout l'intérêt étant de présenter "un vécu", "un savoir-faire", "une passion" de notre région... Gwendoline Féral fut une belle rencontre de ce point de vue, une cinquantaine de personnes dans la salle des fêtes, une présentation du bateau "l'Hermione" avec photos très agréable de part son vécu personnel et un petit apéro qui aura permis à tous de pouvoir prendre le temps d'approfondir le sujet. C'était le 16 décembre à 18h30, on eu dit que le soleil de l'atlantique prit l'apéro avec nous pour notre bon plaisir! Nicolas Bonato eut fort à faire en compagnie de la quarantaine d'enfants venus découvrir quel était ce conte parlant "d'un ours en pétard". Si l'apparence d'un ours plus vraie que nature eut effrayé deux-trois tous petits, ils ont assisté ensuite avec ravisement à l'histoire faite de mimes, de jonglerie et de chansons racontant l'histoire d'un ours se posant beaucoup de questions le mettant sens dessus-dessous. C'était le 17 décembre à 16h00, on eut dit que la magie de Noël avait élu domicile dans la salle des fêtes de Crots, qui aura attirée la crèche, les assistantes maternelles, les Loulou's (pour les TAP du jeudi) et quelques parents bien sages.



Appel à bénévolat

Nous recherchons des bénévoles afin de développer la bibliothèque du village, vous le savez peut-être, nous proposons aux différents enfants de l'école, de la crèche, des assistantes maternelles des contes ou des histoires, du kamaishibaï (petit théâtre japonais), nous essayons de créer des rencontres avec des habitants crétois ou des environs ayant une passion ou un art à vous faire découvrir et un mot nous fait avancer dans le monde des bénévoles de la bibliothèque, c'est le mot PARTAGE, le sens du partage, celui-ci est tourné vers la culture, pas le culturisme même si quelques fois nous touchons au physique (si, si!!), mais il est tourné également vers l'amitié des rencontres, c'est dans ce sens que l'équipe des bénévoles essaye de poursuivre, avec le soutien de la mairie l'aventure du Week-end Manga/Fantasy de mai dernier appelé maintenant "Les Z' à Crots du Salon Manga/Fantasy", qui s'ouvrira les 11 et 12 juin 2016 à Crots ou de garder le Troc-Livres 9ème du nom qui se déroulera le 31 janvier à la salle des fêtes. Le partage ce fut le cas également pour Nicolas, Franco, Annick, Geneviève, Andy, Magalie, Jean-Pierre, Gwendoline, tous ces intervenants nous ayant fait le plaisir de nous rejoindre un jour ces dernières années... Si vous voulez nous rejoindre (Tél: 07 80 00 09 72), sachez que vous pouvez nous retrouver à la bibliothèque lors de l'ouverture au public, les mercredis matins de 10h à 11h et de 15h à 16h30, les jeudis de 16h à 17h30 et quelques fois les samedis de 10h30 à 11h30... L'équipe des bénévoles vous souhaite à toutes et tous, une belle année 2016 !



Kung Fu Wushu Embrunais



Réussite du passage de grade pour Sébastien PILON :

Samedi 12 Décembre 2015, Sébastien PILON, encouragé par les référents nationaux et régionaux de la Fédération Française de Karaté et disciplines associées du WUSHU en France, a présenté aux jurys des grades de la région PACA le programme de la ceinture noire 3^{ème} DUAN.

Pour obtenir ce grade Sébastien a présenté 6 épreuves différentes ; pour lesquelles il a obtenu de très bons résultats, lui permettant d'obtenir cette **ceinture noire 3 ième Duan**.

Pratiquant de Kung Fu Wushu depuis l'âge de 17 ans, compétiteur de niveau national de 1990 à 1996, instructeur fédéral depuis 1996, arbitre interrégional depuis 10 ans, Sébastien Pilon est l'entraîneur bénévole et dévoué des 45 élèves de l'école d'arts martiaux chinois de CROTS chaque vendredi soir à la salle des fêtes.



NOUVEL AN CHINOIS : L'année du Singe

Samedi 20 Février le club fête le Nouvel An Chinois dans une ambiance familiale et conviviale. Au cours de cette soirée le tirage de la Tombola annuelle est effectuée et le retrait des lots se fera les Vendredis 26 Février et 4 Mars de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes. De nombreux lots sont à gagner grâce aux dons et cadeaux offerts par les diverses entreprises locales que nous remercions chaleureusement pour leur soutien.

Début des premières compétitions :

13 élèves de notre école d'arts martiaux participeront prochainement aux diverses compétitions dans les deux grandes catégories que sont la technique (Taolu traditionnel et moderne) et le combat (sanda / boxe chinoise). Nathalie BLANC pratiquante de WUSHU depuis 12 ans, et ceinture noire 1^{er} Duan, a accepté cette saison de se former au sein de la Ligue Provence FFKDA dont Sébastien PILON est le responsable de l'arbitrage. Elle fera ses débuts d'arbitre stagiaire lors des prochaines compétitions :

Le 14 Février 2016 : Compétition Wushu de Ligue Provence La Martine Marseille

Les 26 et 27 Février 2016 : Championnat Wushu Inter régions (sélectives pour les coupes et championnats de France) à Nice

Le 24 Avril : Coupe 05 Technique enfants à Embrun avec le comité départemental de Karaté.

La Présidente, Stéphanie Pilon

L'Abbaye de Boscodon

Chers amis de Crots,

Nous profitons de ce bulletin pour inviter les nouveaux habitants de la commune (les anciens sont aussi les bienvenus !) à une visite guidée gratuite de l'abbaye de Boscodon, le jeudi 11 février à 14h. Nous vous présenterons également la programmation de l'année 2016 : visites thématiques, ateliers, concerts, conférences et table rondes, expositions et stages artistiques. Dans cette attente, voici les grands RDV de l'année 2016 :

CONCERT Don de soi et quête de sens dans la polyphonie contemporaine

Samedi 7 mai à 18h, dans l'église abbatiale

Par l'ensemble Alter Echo

EXPOSITION du lundi 13 juin au jeudi 14 juillet : « Astres aux éclats »

Vernissage le 13 juin à 18h30

Jean-Jacques Bris sculpte le métal. Il présente un certain nombre d'œuvres récentes, qui captent une lumière d'ici et d'ailleurs, faite d'opacité et d'ouverture, d'épaisseur et de rayonnement.

CONCERTS dans le cadre du Trad'in festival 2016

Jeudi 7 juillet

19h30 Avec Ottolie[B] et Patrick Decerf, musiciens multi-instrumentistes : chant, chant diphonique, percussions fines, calebasses tambour d'eau, kora, xylophone, guitare,...

21h30 Avec Enco de Botte

TABLE RONDE Religion(s) et écologie

Lundi 11 juillet, de 10h à 12h et de 14h à 16h

Avec Tarik Bengarai, chercheur musulman, Jean-François Bouthors, écrivain et essayiste catholique, Yeshaya Dalsace, rabbin de la tradition massorti, Michel Stavrou, enseignant et chercheur orthodoxe.

TABLE RONDE Autour d'Hildegarde de Bingen

Jeudi 24 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h, dans la salle des outils Avec le père Pierre Dumoulin, spécialiste de la mystique, Aude Dussurgey, praticienne et conférencière en lithothérapie, Mélody Molins, praticienne et formatrice en naturopathie et aromathérapie, Frédéric Rantières, spécialiste du chant grégorien et haut-médiéval : quatre intervenants qui ont un point commun : ils fréquentent assidûment l'œuvre d'Hildegarde de Bingen.

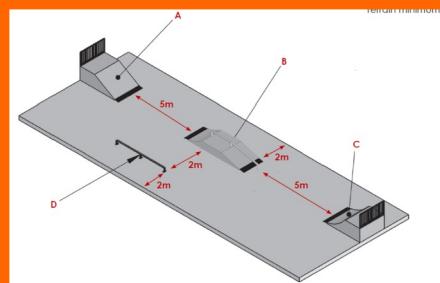
La brochure 2016 sera disponible en mairie dès le 15 février.



Projets

Skate Park et terrain multisports

L'Etat n'ayant pas donné suite à notre demande de subvention, la Communauté de Communes a été approchée afin de participer au financement de cet équipement. La réponse positive du Conseil Départemental en fin d'année, relative à notre demande de subvention, qui rejoint ainsi le Conseil Régional en tant que financeurs, a permis le lancement de l'appel d'offres pour le terrain multisports et le skate park. La mise en place est prévue pour le printemps.



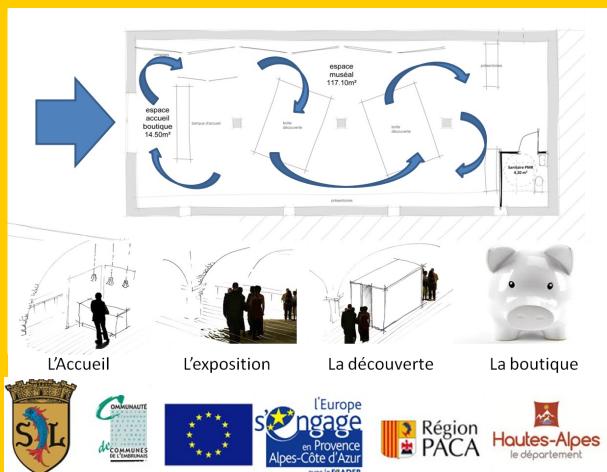
Eglise Saint Laurent - Appel exceptionnel à souscription

Le Conseil Régional a répondu également favorablement à notre demande de subvention concernant la phase de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'Eglise St Laurent. L'appel d'offres devrait être publié rapidement pour un démarrage des travaux en début 2017. Par ailleurs, au vu de la baisse des dotations de l'état et des subventions, la commune va ouvrir une souscription auprès de la fondation du Patrimoine en vue d'alléger la partie autofinancement, et afin de continuer à sauvegarder l'Eglise. Les souscripteurs pourront bénéficier d'une déduction fiscale.



Le musée de la Charcuterie

Le musée de la Charcuterie devrait déménager dans la « grange Chevallier », au cœur du village. Cela implique des travaux sur l'existant et la création d'une partie scénique. Le coût total, supporté par la Communauté de Communes de l'Embrunais, s'élève à 153 900 euros HT. L'objectif étant de mettre en valeur la collection existante, offrir un espace d'accueil, réaliser un lieu convivial, créer une scénographie et créer une communication active. Le cabinet « Polymorphe » a été choisi pour la mise en œuvre de ce projet.



Zone touristique de Chanterenne

L'actuelle zone est inadaptée en termes d'aménagement, de parking, de sécurité et ne donne pas une image positive. L'aménagement touristique de Chanterenne se déroulera en plusieurs phases :

- la création d'une piste cyclable au début de la route du camping depuis la route nationale 94 afin d'amener les utilisateurs du village jusqu'à la zone de Chanterenne (plage et campings) et inversement, mais également jusqu'à la digue qui mène à la zone commerciale de Baratier ainsi qu'à Embrun, favorisant l'éco mobilité, les échanges intermodaux ainsi que les flux touristiques, en toute sécurité.

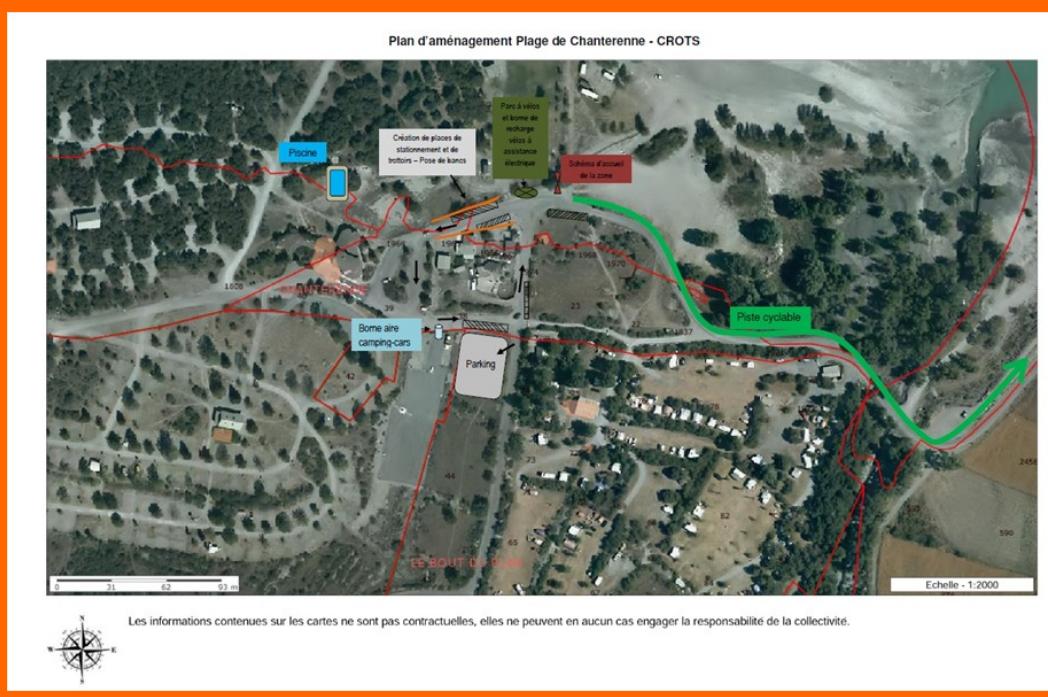
- La zone, elle-même d'une superficie d'environ 7 000 m², comprenant un bar, un snack et un restaurant sera redessinée et les espaces matérialisés afin de répondre à un accueil touristique de manière optimale et en toute sécurité : réalisation d'un schéma d'accueil et de diffusion de l'information localisant notamment les divers équipements et les parkings, création d'un sens de circulation et matérialisation de places de parkings sur la route existante. Création d'un parc à vélos incluant également une borne de recharge pour les vélos à assistance électrique et création d'un nouveau parking. Pose de mobilier urbain (jardinières, bancs).

La deuxième phase consistera en un changement de la borne de l'aire camping-cars. En effet, l'actuelle fonctionne mal.

La dernière phase de l'opération consistera à équiper le camping municipal d'une piscine afin de répondre à des besoins grandissants de la clientèle touristique et ainsi la fidéliser.

Ainsi tous les utilisateurs pourront s'identifier et se déplacer et utiliser cette zone ; cela permettra à la commune d'accroître le développement touristique du territoire, remédier à la baisse du lac en Août et permettre ainsi d'élargir la saison touristique.

Le projet global est évalué à un montant global de travaux de 256 225€ HT et est inscrit dans le plan d'action de l'Espace Valléen du Pays Sud avec un autofinancement communal de 20%, soit 51 245€.



Lotissement de Saint Jean

La commune envisage de créer un lotissement de 6 lots à St Jean. Les lots seront viabilisés puis mis à la vente. Ceci permettra l'installation de nouvelles familles sur la commune et ainsi pérenniser voire accroître les effectifs de l'école.



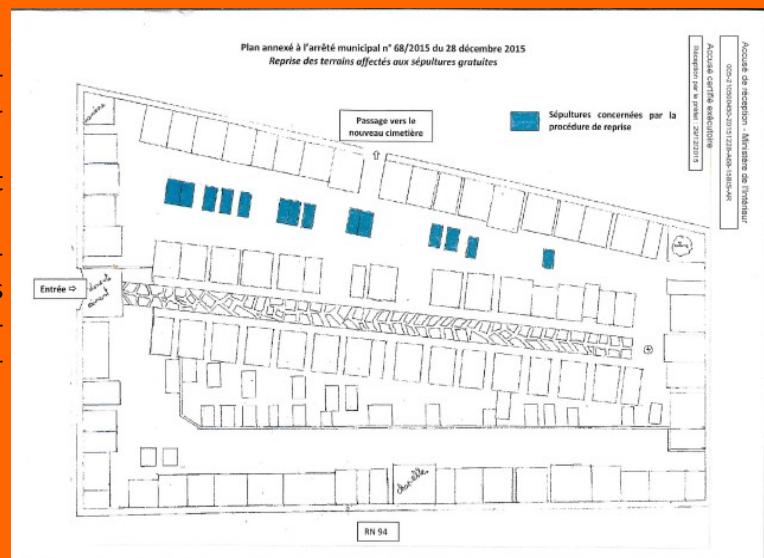
Appartement à la Cure de Saint Jean

La Cure de Saint Jean n'étant plus habitée, les employés communaux ont commencé les travaux de réhabilitation des 2 appartements.



Cimetière

Plan de reprise



Plan d'agrandissement

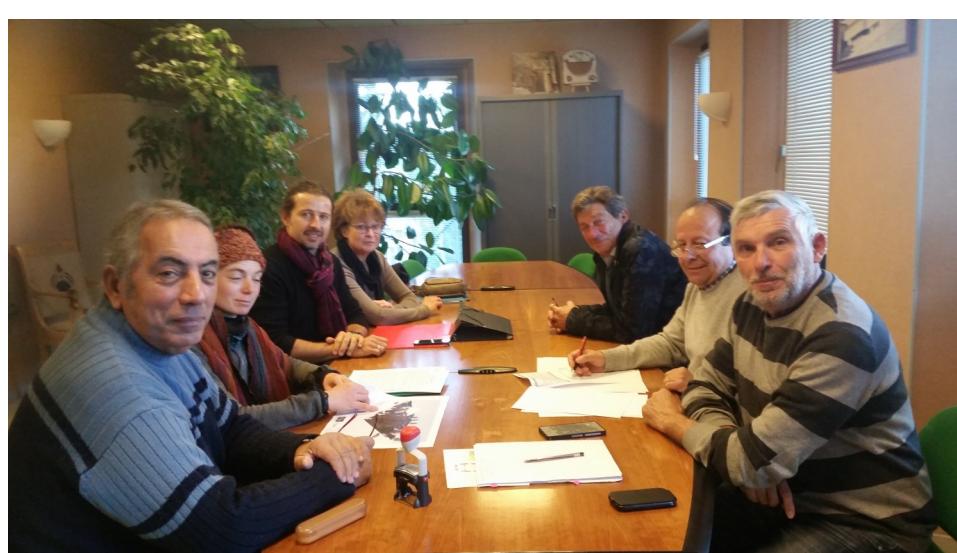


Ensuite, un agrandissement du cimetière actuel pour une soixantaine de places, en jaune sur le plan, est programmé dans sa continuité. Les travaux préparatoires ont déjà été effectués par les employés communaux.

Enfin, la commune va se doter d'un logiciel de gestion des cimetières.

Propriété Serres

Le Permis de Construire a été déposé en fin d'année 2015, ce qui permet d'effectuer les demandes de subventions. Les travaux devraient débuter fin 2016, début 2017. Par ailleurs, les travaux au rez-de-chaussée de la maison Serres afin d'y créer la salle des associations ont commencé.



Dernière brèves

Réouverture de l'épicerie

Un combat qui s'est soldé par une victoire. L'épicerie de Crots, l'un des 4 commerces de la commune, va rouvrir ses portes aux alentours du 15 février. Elle est reprise par Kenny Van Chau qui évoque un projet de snacking saisonnier, en plus de l'épicerie.



Restauration tableau et cadre Martyr de Saint Laurent



La toile représentant le « Martyr de Saint-Laurent » signée de François BOVNAUD, œuvre classée au titre des monuments historiques a été restauré par Toshiro MATSUNAGA à Avignon. La toile n'a pas pu faire son retour à Crots car lors de la restauration de son cadre, l'étude des décors peints sous la peinture actuelle a révélé des décors d'une grande richesse (décor du 18^e siècle avec dorure à la feuille d'or, inscriptions en latin, le tout recouvert de façon vulgaire par de la peinture marron au 19^e siècle). Ces découvertes sont formidables mais ont entraîné du retard dans la restauration.



Louis Labertrande, self-made-man

Il a 21 ans, il est originaire de Crots et représente la nouvelle génération de snowboardeurs freestyle. Louis Labertrande, que l'on retrouvera toute la saison sur le snowpark de Vars, a monté son propre crew Sneaky snails avec lequel il fait de la vidéo et de la photo en privilégiant le style, la créativité et les beaux tricks.



Quentin Ladame, champion de France

Quentin Ladame est le nouveau champion de France de slopestyle, nouvelle discipline olympique spectaculaire avec ses énormes sauts. Il a décroché ce titre en avril 2015, à Tignes, où se déroulaient les championnats de France. Originaire de Crots, Quentin Ladame, 21 ans, est membre de l'équipe de France. Il est licencié au Fresse Snow Gap Montclar et membre du club Alternative Riding Solution et du Club Elite Hautes-Alpes.



Etienne Margaillan impérial à Crévoux

Le 10 janvier dernier s'est couru le Grand Prix de Crévoux sur le domaine de La Chalp. Chez les jeunes U18, Etienne Margaillan monte sur la plus haute marche du podium mais il est également premier du classement général, donc vainqueur au scratch. Il a également franchi la ligne d'arrivée en tête lors des épreuves du Samse National Tour le 17 janvier.



Le corso à la plage : Appel à bénévoles

L'Association d'Animation du Village de Crots prépare le Corso fleuri. Cette parade de chars aura lieu le 17 juillet 2016 dans le cadre de la Fête de la Plage à Chanterenne. C'est pourquoi, nous vous invitons à participer à cette aventure en rejoignant l'équipe de bénévoles. Venez partager votre dynamisme et mettre votre bonne humeur au service de cet événement. Renseignement auprès de Jean-Noël Bonardi 06 28 62 67 17 ou Danièle Evin 06 03 01 01 84



Infos Crots Pratiques

Mairie
Le Village
05200 CROTS
Tél : 04 92 43 13 05
www.crots.fr / E-mail : mairie.crots@wanadoo.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Et du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00

Agence Postale Communale
Place Saint-Laurent
05200 CROTS
Tél : 04 92 24 56 59
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Bibliothèque Municipale
La Grande Charrière
05200 CROTS
Accueil les mercredis de 10h00 à 11h00 et les jeudis de 17h00 à 18h30 (pour rappel l'inscription est gratuite).

Bureau du Tourisme et Espace Multimédia
Place Saint-Laurent
05200 CROTS
Tél : 04 92 24 56 40
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Ecole Primaire et Maternelle de CROTS
Le Serre
05200 CROTS
Tél : 04 92 43 30 72
E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

Les Encombrants
Ramassés tous les 1er lundi du mois sur inscription auprès de la Mairie : **04 92 43 13 05**. La collecte est stoppée de novembre à février.

Déchèterie de l'Embrunais
Pralong
05200 EMBRUN
Tél : 04 92 43 47 93
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Gare SNCF d'Embrun
05200 EMBRUN
Tél : 08 00 11 40 23
Accueil du lundi au vendredi de 6h35 à 23h25, le samedi, dimanche et jours fériés de 6h35 à 21h55.
www.ter-sncf.com/paca



Pompiers : Départ en retraite

André Garnier, dit « Dédé », domicilié au Poët, frère de Gérard Garnier (1er adjoint), est parti en retraite après des années de bons et loyaux services en tant que pompier volontaire auprès du centre de secours d'Embrun.



Etat Civil

Naissances

- **Nina GUIGLIONE**, née le 28 août 2016 à Montpellier. Elle est la fille de Audrey CASALE et Fabien GUIGLIONE. Elle est la petite-fille de Brigitte et Gilles CASALE, domiciliés au lot du Champ de l'Ours.
- **Mathieu AZZOLA**, né le 12 novembre 2015 à Briançon. Il est le fils de Cécile CHAVE et Stéphane AZZOLA, domiciliés au village, place Jean Bocco. Il est le petit-fils de Josiane ARVEL et l'arrière petit-fils de Juliette CLAIRION.
- **Noam VANELLE**, né le 24 novembre 2015 à Gap. Il est le fils de Julie JONET et Yohann VANELLE, domiciliés Allée Elie Chauvet.



Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents de « ce petit bout » !



Décès

- **Jeanne POLLY née NOËL**, décédée le 26 octobre 2015 à Pouillon (Landes), à l'âge de 75 ans. Elle était domiciliée aux Chaulières.
- **Raymonde ALBRAND**, décédée le 25 décembre 2015 à Embrun, à l'âge de 90 ans. Elle était domiciliée aux Drouvets.
- **Rose MATTIAZZO née FACHE**, décédée le 28 décembre 2015 à Cagnes sur Mer, à l'âge de 84 ans.
- **Raffaele TRUOIOLO**, décédé le 11 janvier à Gap, à l'âge de 69 ans. Il était l'époux de Daniele TRUOIOLO, domiciliés aux Moulins.



Nous présentons nos très sincères condoléances à toutes ces familles en deuil.

On l'appelait mignonne...

L'abbé PELLISSIER curé au XIX^e siècle, rapporte que jadis les archevêques d'Embrun parlant de notre église l'appelaient « mignonne », tant elle devait être belle par rapport à ses voisines, plus du fait sans doute de la richesse de ses peintures murales que de la lumière qui lui fait défaut !

Son architecture générale présente une particularité assez originale ; elle est en effet orientée Nord-Sud, alors que la plupart du temps les églises le sont – comme les mosquées – Est-Ouest. Cela tiendrait à ses origines mêmes. On sait en effet qu'elle fut édifiée dans sa forme actuelle à partir de la fin du XIV^e siècle, se substituant à un petit sanctuaire pré-existent (l'actuel transept gauche). On sait aussi que sans protection en 1368, le tout jeune village des Crottes « Las Crotas », eut à souffrir du passage dévastateur des Routiers Provençaux déboulés sauvagement à l'improviste du col de la Rousse, et que dès lors les rescapés décidèrent de se doter d'une enceinte, « le Barry ».

C'est ainsi que quand les bâtisseurs, très probablement des maîtres d'œuvre de l'Abbaye de Boscodon, vont vouloir édifier une nef de l'ampleur qu'on lui connaît, ils vont se trouver trop à l'étroit dans le castrum coincé intra-muros, pour donner à l'édifice l'orientation habituelle souhaitée ; ce sera donc ici exceptionnellement Nord-Sud.

D'un plan en croix latine parfait au départ, on y adjoindra postérieurement plusieurs chapelles latérales, plus un Réal (porches) comme à Embrun, et au milieu du XIX^e siècle le clocher de style Lombard que nous connaissons, venu se substituer au clocheton d'ardoise des origines. Le XVIII^e siècle verra selon les caprices canoniques du moment, de profondes transformations, quelques fois regrettables dans l'église, du fait vraisemblablement de Bernardin Fouquet alors archevêque d'Embrun. Ce sera d'abord le remplacement de l'autel roman primitif par un autel baroque polychrome, à l'image de celui de la cathédrale, bien tristement mutilé lui dans les années 60. Mais ce sera surtout l'occultation pour libérer un espace en vue de l'extension des fresques, de la grande baie axiale du chevet qui devait si bien laisser inonder le chœur de la lumière du midi !

Le XIX^e siècle verra lui pour des questions de voirie, la disparition du porche qui avançait de six mètres en avant de la porte, et à l'intérieur de tristes badigeons venir recouvrir la voûte appareillée en tuf, ainsi que les derniers vestiges des peintures murales. Puis viendra le XX^e avec ses excès consécutifs à la réforme Vatican deux.

Ayant obtenu il y a 40 ans son inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, elle est depuis la grande préoccupation des municipalités successives pour sa réhabilitation. Comme ce fut le cas il y a quelques années pour la nouvelle cloche, l'équipe municipale actuelle, vu l'ampleur de la tâche, a décidé de lancer un appel à la population. Pour la pérennité de ce patrimoine majeur, merci d'y répondre généreusement.

Roger CEZANNE



PHOTOS : - Le chœur et l'autel de l"église St. Laurent au temps de sa magnificence
- Le porche disparu d'après une gravure d'époque